



DiH

Mouvement de Protestation Civique
Mairie, 43400 Chambon sur Lignon

CCP n° 2583 03 W – CLERMONT

Tel : 04 71 65 85 64

Fax : 04 71 59 25 05

Courriel : dih-protestationcivique@hotmail.fr

Site : <http://d.i.h.free.fr/>

*

Composition du Bureau

(élection du 8 mars 2008)

- Geneviève Charlionet : présidente
- Nicole Beydon – Dallenbach :
vice présidente
- Christiane Brottes : trésorière
- Huguette Bernard-Riffard :
déléguée au Mazet.

La Lettre de DiH

Mai 2008

Sommaire

Décisions de l'AG du 19 avril

1. Le projet d'organiser un sondage auprès des « 400 » qui reçoivent « **La Lettre** » est toujours d'actualité. Toutefois l'Assemblée demande que des volontaires intéressés par l'organisation (et plus tard le dépouillement de ce travail) se fassent connaître auprès d'un des membres du Bureau.
2. Campagne de lettres concernant l'immigration. Mode d'emploi ci-dessous.
3. **Le rendez-vous de l'été est fixé à 10h30 le 25 juillet, salle de la gare au Chambon** : lectures à plusieurs voix de textes stimulants favorisant les échanges.

Comité de soutien

1. La famille Gevorkyan menacée d'expulsion (cf. **La Lettre de mars**) a obtenu un titre de séjour.
2. Le Comité reste mobilisé pour les autres familles et les nombreux problèmes matériels qui se posent.

« Nous sommes de ceux
qui disent NON à l'ombre.

Nous savons que le salut du monde
dépend de nous aussi.

Que la terre a besoin
de n'importe lesquels
d'entre ses fils.

Les plus humbles.

L'ombre gagne ...

Ah ! tout l'espoir n'est pas de trop
pour regarder le siècle en face ! »

Aimé Césaire

[Cité par Patrice Louis dans **Le Monde
des livres** du 19 avril dernier]

AG du 19 avril

Les lettres de campagne qui ont été adoptées après débat sont étayées notamment par

a. les Conventions internationales ratifiées par la France.

b. La Convention relative aux droits des migrants (non ratifiée).

c. « **Le temps des immigrés, essai sur le destin de la population française** »

par François Héran directeur de l'INED (Institut national d'études démographiques) : [éd. du Seuil, janvier 2007]

d. **Liberté, Egalité, discriminations : l'« identité nationale » au regard de l'histoire** .

Par Patrick Weil. (Ed. Grasset 2008)

Mode d'emploi de la campagne

Envoyez directement chaque lettre à son destinataire. Voir adresse en haut et à droite de la lettre.

- Pour le Président de la République : pas de timbre (franchise postale).
- Pour le Ministre des Affaires Etrangères et Européennes : timbre au tarif normal.

N'oubliez pas de compléter les lettres avec NOM, prénom, adresse et signature.

Dans la mesure du possible envoyez ces lettres la semaine où vous recevez ce courrier.

Chers amis, bonne campagne.

DiH

Convention relative aux droits des migrants

(entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2003)

Préambule de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Considérant la situation de vulnérabilité dans laquelle se trouvent fréquemment les travailleurs migrants et les membres de leur famille du fait, entre autres, de leur éloignement de l'Etat d'origine et d'éventuelles difficultés tenant à leur présence dans l'Etat d'emploi,

Convaincus que, partout, les droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille n'ont pas été suffisamment reconnus et qu'ils doivent donc bénéficier d'une protection internationale appropriée,

Tenant compte du fait que, dans de nombreux cas, les migrations sont la source de graves problèmes pour les membres de la famille des travailleurs migrants ainsi que pour les travailleurs migrants eux-mêmes, en particulier du fait de la dispersion de la famille,

Convaincus pour cette raison de la nécessité d'instituer la protection internationale de tous les travailleurs migrants (...) dans le cadre d'une Convention générale susceptible d'être universellement appliquée,

Sont convenus de ce qui suit :

Article premier (extrait)

« La présente Convention s'applique à tous les travailleurs migrants et aux membres de leur famille sans distinction aucune, notamment de sexe, de race, de couleur, de langue, de religion ou de conviction, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale, ethnique ou sociale, de nationalité, d'âge, de situation économique, de fortune, de situation matrimoniale, de naissance, ou d'autre situation. »

La France et l'Europe ont toujours eu besoin des travailleurs migrants

Un logement sur deux, une machine sur sept, 90% des autoroutes : telle est l'estimation faite de l'apport des travailleurs migrants à la France depuis 1945, selon l'historien Gérard Noriel dans son ouvrage *Le creuset français*.

C'est après la seconde guerre mondiale que l'emploi des travailleurs étrangers a pris un essor décisif, pour renforcer des secteurs d'activité qui avaient d'importants besoins de main d'œuvre peu qualifiée.

Aujourd'hui (...) si l'heure n'est plus à la reconstruction comme en 1945 c'est désormais le déclin démographique et le vieillissement de la population qui dictent nos besoins de main d'œuvre.

Selon le Livre vert de la Commission européenne : « *Entre 2010 et 2030, la population en âge de travailler devrait décroître de 20 millions en Europe et de 52 millions d'ici à 2050.* »

L'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique) souligne l'impact positif des migrations dans l'économie des pays européens (...)

Entre 1991 et 1995, on a ainsi constaté dans 15 pays européens une hausse de 1,25% à 1,50% du PIB (produit intérieur brut) due à une augmentation de 1% de la population immigrée.

(...) Par ailleurs les migrants contribuent grandement au développement de leur pays d'origine pendant qu'ils travaillent à l'étranger. Les chiffres situent en effet les envois d'argent « au pays » à plus de 276 milliards de dollars en 2006 soit plus du double de l'aide au développement !

(Passages extraits de « *La Lettre d'Information de la Cimade* » n° 14 - mars 2008
www.cimade.org T.01 44 18 60 50)